







Saison 2025-2026

PROCES-VERBAL COMITE DIRECTEUR PV N° 40 CD BUREAU/5

27 Octobre 2025 - Bureau
M. THIBERT Jérome
Mme URBANIAK N (en visio) – MM. DA SILVA S - PERROT JF -
M. JOLY B (donne pouvoir à THIBERT J) -D GUVENATAM (donne pouvoir à JF PERROT)

Début de séance à 17h30.

COURRIERS ET INFORMATIONS DU PRESIDENT

TRESORIER ADJOINT:

Sur proposition du président, **le bureau valide à l'unanimité**, la nomination de Bernard VADOT au poste de Trésorier Adjoint.

CANDIDATURE COMMISSION SPORTIVE:

M. Guy IPOUA souhaite intégrer la commission sportive seniors et jeunes.

Le bureau valide à l'unanimité cette candidature.

Convention de coopération territoriale avec la Ligue de Bourgogne Franche-Comté :

Un accord de coopération territoriale a été signé entre les 7 Districts et la Ligue. Il mentionne les modalités des relations entre la Ligue et les districts, et les modalités de cette coopération territoriale sur la mandature soit jusqu'à la fin de saison 2028-2029.

POINT LICENCES au 27 octobre 2025 :

Légère baisse du nombre de licencié-e-s au 27 octobre 2025.

Libre/ Seniors: - 2.34%

Libre U18F - U17F - U16F : - 14.50%

Libre U13F - U12F : -16.80% Foot animation : -6.40% ;

Soit une baisse de 2,1 %

Cette baisse reflète la tendance Nationale

SPORTIF

Appel à projets Toutes Foot :

Pour les clubs :

- Engagement avant le 15 décembre
- Réaliser des actions pour augmenter le nombre de pratiquantes joueuses et / ou favoriser la mixité dans les différentes responsabilités éducatrices, dirigeantes, arbitres.
- Actions à déposer et apporter la vidéo, de 2 minutes, maximum, descriptive des actions réalisées en via
 Portail Club avant le 5 mai pour les clubs et avant le 15 mai pour les Ligues et les Districts.











• Un tuto vidéo a été réaliser pour vous accompagner dans la démarche d'inscription : <u>Toutes</u> foot

TOUTES FOOT- ACTION DISTRICT:

Dans le cadre du développement féminin et du projet fédéral, l'évènement **FOOTOPIA** se déroulera sur 3 journées et 3 secteurs différents.

- 1ère journée le 21 février 2026. Site à définir.
- 2^{ème} journée le 11 avril 2026, site à définir.
- 3^{ième} journée : Mai 2026 : date et lieu à définir.

Des précisions vous seront communiquées ultérieurement

CANDIDATURE JND:

Les clubs de Quetigny, et d'Is Selongey font acte de candidature pour accueillir la JND, le 23 mai 2025.

- Candidature de Quetigny, cahier des charges, conforme.
- Candidature de Is/ Selongey: cahier des charges non conforme, il faut minimum 3 terrains foot à 11.

Le bureau décide d'attendre le retour d'autres clubs, suite à la publication d'un appel à candidature sur le site du district.

ACTIONS FOOT 5 FEMININE:

Plusieurs actions Foot 5 féminines sont prévues à l'URBAN SOCCER à St Apollinaire.

- 13 décembre 2025 : U7 F / U9 F / U11 F 10h à 12h 2 Terrains
- 15 décembre 2025 : Seniors F 19h30 à 21h 2 Terrains
- 17 janvier 2026 : U13 F / U15 F / U18 F 3 créneaux 1h30 2 Terrains
- 26 janvier 2026 : Seniors F 19h30 / 21h 2 Terrains

CANDIDATURE PITCH U13:

Le DFCO souhaite reconduire la journée départementale du Festival U13 Pitch.

La date est fixée au 28 mars 2026.

Le bureau valide à l'unanimité.

FUTNET:

L'Open Futnet aura lieu sur les installations du DFCO à Saint-Apollinaire le **vendredi 17 avril 2026**, **Le bureau valide à l'unanimité.**

FUTSAL:

Suite à la réunion de la commission Futsal, un cahier des charges est proposé concernant :

- Compétition Jeunes : (organisation des championnats, calendrier)
- Pratique associée en janvier 2026.
- Coupe de Côte d'Or Futsal Seniors.
- Futsal Seniors féminin.

COMPETITIONS JEUNES

Proposition de la commission d'intégrer le FC MONTCEAU dans le championnat U13.

Le bureau valide à l'unanimité le cahier des charges et la participation du FC MONTCEAU au championnat U13 Futsal.

ARBITRAGE

F.I.A:

• 1^{ière} FIA aura lieu les samedis 8, 15 et 22 novembre 2025 à Fontaine les Dijon, stade Michel RATEL.











2ième FIA prévue les samedis 10, 17 et 24 janvier 2026 aura lieu au stade de Gevrey.

FINANCES

TELEPHONIE

PROPOSITION PARITEL:

Suite au rendez-vous avec la société PARITEL, la proposition d'un nouveau contrat téléphonie comprenant l'opérateur, la maintenance et la location de matériel décomposée comme suit :

SITUATION ACTUELLE	NOUVELLE PROPOSITION
Opérateur : 273€/ mois	1 ^{ère année} : 260€/ mois soit 3 120€/ an
Maintenance : 52€/ mois	2 ^{ème} année : 329€/ mois soit 3 948€/ an
Location matérielle : 295€/ mois	
Total : 620€/ mois soit 7 440€/ an.	

PROPOSITION FREE:

Le montant de l'opérateur FREE s'élève à 960€/ an.

Economie de 2 990€ par rapport à la nouvelle proposition de Paritel.

Le bureau retient l'opérateur FREE.

OCTOBRE ROSE:

Dans le cadre d'Octobre Rose, **635 buts ont été marqués**, symbolisant **635 € collectés** pour la lutte contre le cancer du sein.

Le chèque sera remis à l'association le mercredi 29 octobre 2025 à 10h30 au district de Côte d'Or.

DEMANDE DE SUBVENTION:

Courrier reçu de l'équipe de bénévoles de COUTERNON pour le TELETHON.

Le bureau valide à l'unanimité une dotation de ballons et matériel pédagogique, valeur 100€.

DEMANDE DE SUBVENTION:

Powerchair Tournoi 20-21 novembre 2025 DFCO Foot fauteuil.

Le bureau valide à l'unanimité la reconduction de la dotation de la saison dernière, coupes avec gravure.

Nathalie représentera le district à la remise des coupes.

DEMANDE DE SUBVENTION OU DOTATION:

Sollicitation financière au Mondial Scolaire de Futsal Féminin (ISF), en remportant le championnat de France Futsal 2025, UNSS catégorie Excellence lycée, les jeunes filles de l'association sportive du lycée Hippolyte Fontaine, se sont qualifiées pour le Mondial ISF, qui aura lieu au Brésil du 10 au 20 novembre.

Participation de 12 joueuses et 2 Staff.

Présentation du budget prévisionnel par le président.

Le bureau valide à l'unanimité une dotation de textiles d'échauffement.

COURRIERS

Courriel du HENOT Vincent. Pris note.

Courriel de GUERBA Haissa. Pris note.











Courriel de LANBER Marc. Pris note.

Courriel de AYOUBI Ahmed Amine. Pris note.

CALENDRIERS COMITE DIRECTEUR

- 17 novembre à 17h30, bureau en Visio.
- 15 décembre à 18h30, Comité Directeur en présentiel.

Fin de séance à 19h30

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.

Jean François PERROT Secrétaire Général Jérome THIBERT Président